



Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 11 septembre 2020

6^{ème} Commission

N° CP-2020-8-6-4

Service instructeur

DEVI - Direction de l'environnement et du cadre
de vie

Service consulté

AU BOULOT J'Y VAIS A VELO

Résumé : Le Conseil départemental du Haut-Rhin participe depuis 9 ans au défi Au boulot, j'y vais à vélo et co-organise l'événement avec d'autres partenaires du Grand Est. Il s'agit d'inciter les salariés d'entreprises, les agents des collectivités, les écoliers et collégiens à se rendre au travail ou en établissement scolaire à vélo. Le challenge attire chaque année plus de participants. Cette année, en raison de la crise sanitaire du Covid-19, les organisateurs ont choisi de reporter le défi de juin à septembre et de verser la somme récoltée au Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace. Le défi se déroulera du 14 au 27 septembre 2020. Il vous est proposé d'accorder une participation forfaitaire d'un montant de 1 000 € pour cette manifestation en faveur de l'utilisation du vélo.

Le Conseil départemental participe au défi « Au boulot, j'y vais à vélo » en tant que structure concurrente et depuis 2015, co-organise l'événement avec d'autres territoires. Il s'agit de favoriser l'utilisation des transports doux et d'inciter à se rendre à son travail (ou à l'école) à vélo dans un contexte où le secteur des transports est la première source d'émissions de gaz à effet de serre. Cet événement s'adresse aux entreprises, associations et organisations publiques, classées par catégories selon le nombre de salariés qu'elles incitent à effectuer leurs trajets domicile travail à bicyclette pendant les quinze jours du défi.

Le défi, prévu en juin, a été reporté en raison de la crise sanitaire et se déroulera du 14 au 27 septembre 2020 (<https://defi-jyvais.fr/>).

Notre collectivité est partenaire du défi « j'y vais à vélo » au travers d'une participation forfaitaire d'un montant resté le même jusqu'à présent, à savoir 1 000 €.

Les financeurs et organisateurs sont de plus en plus nombreux. Dans le Haut-Rhin participent à ce titre au défi : le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Sundgau, le PETR Rhin Vignoble Grand Ballon, Colmar Agglomération, le Parc Naturel Régional du Ballon des Vosges, Mulhouse Alsace Agglomération, Saint-Louis Agglomération, le Pays Thur Doller. A noter que le Département de la Moselle ainsi que la Communauté d'agglomération de Chaumont viennent d'adhérer.

Lors de l'édition 2019, 7 018 participants ont parcouru 252 568 km pour se rendre sur leurs lieux de travail à vélo, soit 10 % de plus qu'en 2018. Au total, 283 structures ont répondu à l'appel de ce défi, soit 40 % de plus qu'en 2018. Elles ont permis à l'Association haut-rhinoise THEO2 de recevoir un chèque de 5 000 €.

Organisé cette année par Vélo et Mobilités Actives (VMA) Grand Est dans le cadre d'une convention avec l'ADEME Grand Est, en partenariat avec 24 collectivités et territoires du Grand Est, le concept évolue au fil du temps en s'ouvrant au scolaire en 2017 ou au déplacement multimodal. L'appellation du Défi « J'y vais » devrait ainsi évoluer dès 2020 pour une meilleure compréhension du public de ses différentes composantes. Le changement d'échelle, désormais dans le Grand Est, maintiendra cependant l'esprit initial du défi qui fédère des initiatives locales.

L'opération s'orientera cette année, en raison de l'actualité sanitaire liée au Covid-19, vers une action solidaire en direction des personnes fortement impactées par l'épidémie. Il n'y aura pas de notion de performances pour cette édition qui est essentiellement une opération de mobilisation pour la promotion des modes alternatifs à la voiture en solo.

En 2020, c'est le Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace (GHRMSA) qui a été choisi comme bénéficiaire du prix du Défi dans le cadre de sa politique vélo facilitant la vie des soignants.

Le budget prévisionnel du Défi 2020 est de 51 000 € (animation du site et du challenge, stagiaire de 6 mois, chèque pour l'association, frais de réception pour la remise des prix, etc...) mais n'est pas arrêté en raison d'adhésions récentes. Il provient de subventions des collectivités coorganisatrices. L'ADEME y contribue à nouveau cette année à hauteur de 34 000 €.

La participation demandée au Département est de 1 000 €. Le projet de convention, joint en annexe, précise les conditions de versement de la contribution de 1 000 € à VMA Grand Est, dans le cadre de la co-organisation de ce challenge.

Ce rapport a été inscrit à l'ordre du jour de la Commission de l'agriculture, de l'environnement et du cadre lors de sa séance du 4 septembre 2020.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- coorganiser l'édition 2020 du challenge « Au boulot, j'y vais à vélo », dans les conditions définies par la convention jointe en annexe du présent rapport,
- d'approuver ladite convention de partenariat avec la structure porteuse du projet et de m'autoriser à la signer,
- d'allouer dans ce cadre à Vélo et Mobilités Actives Grand Est, porteur de l'édition 2020, une subvention de 1 000 €, correspondant à la quote-part du Département du Haut-Rhin au financement du projet, et d'autoriser son versement en une seule fois après signature de la convention précitée,

- de prélever le montant de 1 000 € sur le Programme C751, chapitre 65, fonction 738, nature 6574.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Rémy WITH